

1783. Excellence décide que son absence est incompatible avec le service public, il restera, ne doutant pas qu'il puisse encore obtenir d'être promu au grade de capitaine de haut bord. Page 313
- 28 octobre, McAllan à Mathews. Le *Convert* est arrivé avec des bouvillons de la Pointe-à-la-Chevelure; le *Lee* est à la Pointe-Sanglante; trois de ses matelots ont déserté. Demande des ordres au sujet du désarmement des vaisseaux. 315
- 10 novembre, Le même au même. Tous les vaisseaux sont désarmés à Saint-Jean, à l'exception du *Convert*, qui n'est pas encore revenu de l'Île-aux-Noix. Le lieutenant Hunter, du *Lee*, a pris à un nommé Sutherland un baril d'eau-de-vie anglaise; l'eau de-vie est maintenant à bord, ainsi qu'il a été mandé au major Campbell. L'insolence des gens de la Pointe-à-la-Chevelure. 316
1784. Schank au même. S'est enquis de la plainte faite au major Campbell au sujet du paiement du prix de passage; la patache n'était pas dans le service naval à l'époque en question. 318
- 29 juin, Québec. Le même à Haldimand. Sur la paie et le licenciement de tous ceux appartenant aux forces navales, etc. Ses papiers sont envoyés par l'*Atalanta* pour la satisfaction des ministres du roi. Certains autres comptes qui ne peuvent pas être réglés maintenant. 319
- 27 octobre, Québec. Dépositions de John Nichols et Simeon Stevens, sur la participation de Pritchard au commerce illicite de bière en novembre 1782. 323-324
- Pas de date.

LETTRES AUX OFFICIERS DE LA MARINE PROVINCIALE.
1778-1784.

B. 143.

B.M., 21,803.

1778. Le général Haldimand au capitaine Schank. Les hommes seront mis à l'œuvre à l'endroit choisi par M. Twiss. Page 1
- 10 août, Montréal. Le même au même. Raisons qu'il a, ainsi que M. Twiss, de choisir l'île pour y construire un fort; les travaux seront commencés immédiatement. Les chaloupes canonnières seront achevées et employées aussitôt que possible; il ne sera pas employé plus d'hommes qu'il n'est nécessaire, pour ne pas retarder les travaux sur la rive. On commencera aussitôt que possible l'exploration du lac, mais ce ne saurait être pendant cette saison. 2
- 11 septembre, Le capitaine Foy (?) au capitaine Chambers, lac Champlain. Le Sorel. général est peiné qu'il y en ait tant qui se laissent surprendre sur les lacs; les meilleurs et les plus sûrs officiers doivent seuls être employés sur les vaisseaux d'avant garde; leur enjoint d'être vigilants. Des soldats peuvent renforcer les vaisseaux. Les parlementaires doivent être congédiés. (Cette lettre est signée des initiales F. H., mais les termes de la lettre montrent qu'elle a été écrite par le secrétaire, probablement le capitaine Foy.) 4
- 17 septembre, Le même au même. Il sera envoyé de la literie et de l'habillement. S'enquérir du nombre de matelots qu'il y a à Montréal et faire la presse, s'il est nécessaire, sans faire souffrir le commerce. Le capitaine Harvey, qui commande sur le Saint-Laurent, ne peut donner d'ordres sur les lacs; s'il désire rappeler des matelots, cela lui devra être refusé, car le général en a besoin pour les services exigés des vaisseaux sur les lacs. 6
- 22 septembre, Le même au même. Les parlementaires seront retenus à bord Sorel. jusqu'à ce qu'ils soient interrogés, ainsi que les gens qu'ils amènent